

Notre démocratie municipale est-elle malade?

Benoit Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

Au 1^{er} octobre dernier, les conseils municipaux de Prévost et de Piedmont ainsi que la mairesse et un conseiller de Sainte-Anne-des-Lacs étaient élus par acclamation, c'est-à-dire sans opposition.

À la lecture des grands journaux et des données sur les élections municipales on apprend que près des 2/3 des candidats sont ainsi élus sans opposition, tendance qui se confirme depuis plusieurs élections. À l'échelle de la province, seulement 45% des électeurs votent aux élections municipales, niveau de gouvernement censé être le plus près de la population.

Doit-on voir là une marque de confiance envers nos élus. Rien n'est moins sûr.

D'abord une mise au point: j'ai un grand respect pour ceux et celles qui se présentent à une élection, surtout dans les conditions actuelles, tel que discuté plus bas.

Toutefois lorsqu'il y a élection par acclamation, les citoyens ne peuvent pas exprimer leur satisfaction ou leur insatisfaction de leur conseil et prendre la décision de voter en conséquence. Il y a absence de discussion permettant à l'électeur de choisir des candidats avec lesquels il partagerait les mêmes convictions. Pourtant le droit de vote est la base même de notre démocratie municipale.

La présence d'une opposition et d'opinions divergentes m'apparaît essentielle pour conserver une société démocratique et un débat sain sur l'avenir de nos milieux de vie.

Qu'est ce qui en est la cause? La pandémie? Je ne crois pas, la tendance était présente bien avant la COVID. Est-ce que les attaques sur les médias sociaux qui deviennent de plus en plus virulentes seraient responsables de ce bas pourcentage de scrutins et l'absence d'opposition? Plusieurs élus ont récemment dénoncé ce climat toxique et ont même publiquement indiqué qu'ils renonçaient à

se représenter dans ce contexte toxique. La structure municipale est le palier de gouvernement le plus proche du citoyen, les conseillers et le maire sont nos voisins d'à côté, et certains ne se gênent pas pour leur rendre une visite pour faire valoir mécontentement. Pas toujours facile comme emploi.

Plusieurs autres facteurs expliquent le peu d'attrait de nos concitoyens pour se lancer en politique.

D'abord les salaires des conseillers et du maire ne correspondent pas à la charge de travail qui augmente avec l'augmentation des responsabilités des Municipalités. L'on rapportait qu'à Prévost, le salaire du maire était d'un peu plus de 63 000 \$ et celui des conseillers de 17 000 \$. Pour nos municipalités moins peuplées, on rapportait à Sainte-Anne-des-Lacs que le maire recevrait un peu plus de 26 000 \$ et un conseiller un peu plus de 9 500 \$, alors qu'à Piedmont, le maire recevrait un peu plus de 43 000 \$ et un conseiller un peu plus de 11 000 \$. Les exigences en environnement ou en urbanisme ont tendance à alourdir le travail des élus qui doivent se mettre à jour et jongler avec des dossiers de plus en plus complexes.

Tout cela est sans compter le cynisme de nos concitoyens envers les politiciens, le climat souvent toxique et l'intimidation amplifiés par les médias sociaux ou même lors de séances du conseil. Le climat s'est tellement dégradé que l'Union des municipalités du Québec a même cru bon, au début de l'année, de mener une campagne pour donner le goût aux gens de se présenter en politique et d'améliorer le climat environnant.

On voit qu'il aura lieu de revaloriser la fonction de maire et de conseillers au bénéfice de la démocratie et d'améliorer le climat dans lequel s'exercera ces fonctions.



Lancement de la campagne de collecte de fonds du 21 septembre 2021 – De gauche à droite: Evelyne Rousseau et Linda Pitre, de la Résidence du Verger; Guylaine Charlot de la Maison Aloïs; et Roland Lefebvre, de la Résidence du Verger.

Maison Aloïs Alzheimer

Collecte de fonds de la Résidence du Verger

Benoit Guérin bguerin@journaldescitoyens.ca

Depuis plusieurs années, la Maison Aloïs, un organisme qui offre des services et un programme d'activités de stimulation pour les personnes vivant avec un trouble cognitif et du répit à leur proche aidant, collabore avec la Résidence du Verger de Saint-Jérôme.

C'est le 21 septembre dernier, journée mondiale de l'Alzheimer, qu'a eu lieu le lancement officiel d'une campagne de collecte de fonds au profit de la Maison Aloïs. C'est dans le contexte festif d'un party Rock n'Roll organisé pour les

résidents que, madame Linda Pitre, directrice générale de la Résidence du Verger, en présence de la directrice générale de la Maison Aloïs, madame Guylaine Charlot, que le coup d'envoi à la campagne a été donné.

Celle-ci a débuté avec le Jeans-o-Dons qui a permis d'amasser à ce jour, plus de 400 \$. Les prochaines initiatives prévoient, entre autres, l'organisation de tirages moitié/moitié, la mise en disponibilité de boîtes de dons et divers événements festifs impliquant la communauté. Le montant total amassé lors de cette campagne sera remis, en janvier 2022, à la Maison dans le cadre du mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer. Pour contribuer à la cueillette de dons, rendez-vous sur maisonalois.org/je-donne/ en prenant soin d'indiquer le mot clé VERGER.

Jeune Barreau de Montréal

Clinique juridique téléphonique gratuite

Afin de répondre aux questions d'ordre juridique de la population québécoise, la Clinique juridique téléphonique du Jeune Barreau de Montréal (JBM) est de retour pour une 37^e édition! Les 23 et 24 octobre prochains, entre 9h et 16h, des avocats bénévoles seront au bout de la ligne pour donner aux citoyens des conseils juridiques gratuits.

« L'amélioration de l'accès à la justice est une priorité centrale pour le Barreau du Québec. En plus de fournir des conseils juridiques gra-

tuits, la Clinique permet aux citoyens de se familiariser avec les modes de prévention et de règlement des différends, qui font partie

des solutions permettant d'améliorer l'accès à la justice pour tous », souligne la bâtonnière du Québec, M^e Catherine Claveau.

Plus de 4 000 appels de citoyens ont été reçus dans le cadre de cette initiative au cours du mandat 2020-2021. Les questions les plus fréquemment posées regroupent les préoccupations liées à la famille, au bon voisinage, à la consommation de biens, au travail et à la gestion des successions – **Pour les rejoindre: 1 844 779-6232.**

**POURSUIVONS LE TRAVAIL
POUR RIVIÈRE-DU-NORD ET
POUR LE QUÉBEC!**

RHÉAL FORTIN
DÉPUTÉ DE RIVIÈRE-DU-NORD

44^e législature
43^e législature
42^e législature

**MON ÉQUIPE ET MOI SOMMES TOUJOURS PRÉSENTS POUR VOUS SERVIR
À NOS COORDONÉES HABITUELLES:**

72, rue de la Gare, Bureau 203, Saint-Jérôme
450 565-0061
Rheal.Fortin@parl.gc.ca

